



MAISON DE PAYS

la commune souhaitait créer une maison de pays - salle multi activités suffisamment dimensionnée pour recevoir associations et réceptions diverses.

Il a été demandé deux espaces distincts de petite et grande salle, ces deux salles pouvant soit fonctionner simultanément soit de façon dissociée.

L'opportunité foncière d'un terrain communal situé non loin du centre bourg offrait la possibilité de construire un établissement sans gêne pour les riverains.

Ce terrain était totalement arboré de résineux, quelques sujets importants existaient. dans l'ensemble le surnombre d'arbres ne permettait pas au couvert végétal de se développer

Les salles reçoivent de nombreuses manifestations et ainsi sont le vecteurs d'un lien social considérable.

L'accès est dirigé vers le grand public mais aussi des événements plus particuliers: La morphologie du projet permet de recevoir tous types de manifestations aussi bien intérieures qu'extérieures grâce au auvent et à l'agora.

PROGRAMME : construction d'une maison de Pays - salle multiactivités

ADRESSE : La Grande Isle - 05400 La Roche des Arnauds

MAÎTRE D'OUVRAGE : commune de la Roche des Arnauds

MAÎTRE D'OEUVRE : Maryline Chevalier

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2017

COÛT : 1263900



MAISON DE PAYS

ARCHITECTURE :

Le projet a été conçu en rez uniquement et ne devait pas dépasser la cime des arbres pour rester totalement intégré dans la forêt.

Un large porche vient faire un trait d'union entre les deux entités que sont la petite et la grande salle. Cette ouverture s'offre à la vue comme une respiration et rend très abstraite l'existence des deux salles derrière le rideau de ventelle comme en lisière de forêt.

Cette série de ventelles verticales vient habiller les façades et rappelle les troncs des arbres, projetant sur les monolithes enduits des ombres vibrantes à l'instar de ce que pourraient créer les troncs dressés entre ciel et terre.

Toiture et façades se prolongent dans un matériau unique, le bois (élément dominant).

La totalité du parking, à l'exception des places PMR (pour être conforme à la réglementation) est traité en terre battue, le sol naturel a été compacté et la végétation maintenue tant que possible, les gros sujets ont été conservés sur le parking et le dessin de ce dernier revu pour coller au site.

MATÉRIAUX :

béton
bois

Choix de matériaux à entretien limité: bois qui se patinent dans le temps, matériaux minéraux résistants au temps...

ENERGIE :

Bois énergie

RT2012

L'éclairage public du lieu est programmé sur horloge.

Les éclairages des toilettes sont sur temporisation.

Les baies et fenêtres ont été dimensionnées et orientées pour capter un maximum de lumière.

Les robinets sont tous équipés de mousseurs.

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Architecte mandataire At. d'Architecture Maryline Chevalier
Architecte associé PRO. BA. TP. Architecture
BET Economiste BERMATEC
BET Fluides et Electricité ADRET
BET Structure Béton MILLET Patrick
Bureau de contrôle SOCOTEC
Coordinateur SPS SOCOTEC

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

01. VRD - PISTONO
02. Gros œuvre - SAVY CONSTRUCTION
03. Charpente bois - Couverture DAUTREMER
04. Étanchéité - SEA
05. Menuiserie alu - Serrurerie CHEVALIER
06. Menuiserie bois - CHARLES
07. Cloison - Doublage - Faux-plafond OCAL
08. Carrelages - TECH SOL
09. Peinture - SPINELLI
10. Plomberie / Ventilation / Chauffage - Gapençaise de chauffage
11. Électricité courants faibles - ALP'MEDELEC